



Les aventures de Chevalier de Beauchêne

Aegidius Faureux, D. ès L., M.S.R.C.

Numéro 2, 1937

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078853ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078853ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Faureux, A. (1937). Les aventures de Chevalier de Beauchêne. *Les Cahiers des Dix*, (2), 7–33. <https://doi.org/10.7202/1078853ar>

Les aventures de Chevalier de Beauchêne

Par AEGIDIUS FAUTEUX, D. ès L., M.S.R.C.

Alain-René LeSage naquit le 8 mai 1668 à Sarzeau, une toute petite ville du Morbihan envers laquelle le Canada est doublement obligé, puisque, après lui avoir donné l'auteur des *Aventures de Robert Chevalier dit Beauchêne*, elle lui a encore donné après un peu plus de deux siècles Marie Lefranc, l'auteur d'*Héliet, fils des bois*, et de *la Rivière solitaire*.

LeSage est aujourd'hui classé parmi les grands écrivains et, après bientôt trois siècles, l'on est en droit de considérer comme définitif ce jugement de la postérité. Sans doute nul ne songerait à l'égaliser à ces géants du génie français qui sont les Rabelais, les Racine, les Molière et même les Hugo, mais il n'en apparaît pas moins, même à côté d'eux, d'une stature imposante et c'est précisément parce que les hauteurs qu'il habite sont elles-mêmes si peu encombrées que son vigoureux profil se découpe sur l'horizon des lettres avec une netteté si grande.

LeSage doit la pérennité de sa gloire à deux admirables chefs-d'oeuvre qui dureront probablement autant que la langue française. Je veux parler du *Diable boiteux*, cette merveilleuse satire de notre pauvre humanité, et de *Gil Blas de Santillane*, ce roman magistral dont on a pu dire comme des *Fables* de La Fontaine qu'il est une comédie aux cent actes divers. Ce n'est là qu'une faible partie de son oeuvre qui couvre, on le sait, seize volumes octavo de cinq ou six cents pages chacun, mais tout le reste, à l'exception peut-être de *Turcaret*, est

malheureusement trop inégal. L'on sent que pendant la majeure partie de sa vie il a été talonné par la nécessité de faire vite. La hantise du pain quotidien l'a trop souvent empêché de suffisamment mûrir ses ouvrages et elle a même été cause que, pendant plus de quinze ans, il laissa son magnifique talent se dévoyer dans le Théâtre de la Foire. Anatole France a dépeint avec une admirable concision, dans son *Génie latin*, cette terrible situation : « Il travailla pour vivre. Voilà la vie de LeSage contée en quatre mots dans le goût de ce docteur Zeb qui fit tenir l'histoire universelle en une ligne. »

Le livre de LeSage que je me propose d'étudier particulièrement aujourd'hui, parce qu'il concerne le Canada, est précisément l'un de ces ouvrages secondaires qui, d'après l'opinion commune, se ressentent un peu trop d'avoir été faits pour vivre. Il a paru pour la première fois à Paris, en 1732, chez le libraire Ganeau et il était intitulé : « *Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France, rédigées par M. LeSage.* » Pour les amateurs bibliophiles, notons que l'édition originale des *Aventures*, aujourd'hui assez rare, comprend deux volumes in-12 et est accompagnée de trois planches.

Ce nouvel ouvrage paraît avoir été accueilli assez froidement à son apparition. Voici ce qu'en écrivait en 1733 le *Journal d'un contemporain* : « LeSage, auteur de *Gil Blas*, vient de donner la Vie de M. Beauchêne, capitaine de flibustiers. Ce livre ne saurait être mal écrit étant de LeSage ; mais il est aisé de s'apercevoir par les matières que cet auteur traite depuis quelque temps qu'il ne travaille que pour vivre et qu'il n'est plus le maître par conséquent de donner à ses ouvrages du temps et de l'application. »

Malgré cela, précisément pour la raison qu'on vient de dire, parce qu'elles étaient de LeSage, les *Aventures de M. de Beauchêne* n'ont cependant pas manqué d'être rééditées de temps à autre, à Maestricht

en 1780, à Amsterdam en 1783 avec de belles figures de Marillier, à Paris enfin en 1824, sans parler, bien entendu, de leur réimpression dans l'édition des *Oeuvres complètes* de LeSage parue en 1810. L'on en a même fait à Londres en 1745 une traduction anglaise.

Parmi les critiques, jusqu'à la fin du XIXe siècle du moins, personne ne paraît avoir accordé d'importance à ce conte de flibustiers dont on se contentait de noter l'existence d'un seul mot lorsqu'on ne le négligeait pas totalement. Pendant longtemps il ne fut guère connu que des collectionneurs de Canadiana ou d'Americana grâce aux aguichantes annonces des libraires spécialistes, les Chadenat et autres qui, sans trop y croire eux-mêmes, s'autorisaient des précisions de LeSage dans sa préface pour présenter les Mémoires de Beauchêne comme le véridique récit des aventures vécues d'un authentique flibustier.

Mais voici qu'à la fin du siècle dernier nous assistons à une sorte de réhabilitation des *Aventures de Beauchêne*. Historiens littéraires et critiques redécouvrent pour ainsi dire l'ouvrage presque oublié de LeSage et lui trouvent toutes sortes de qualités qu'on ne lui avait pas soupçonnées jusque-là. Ce fut, je crois, Léo Claretie qui attacha le premier le grelot en 1890 dans son *LeSage romancier*.

« C'est un bien curieux roman, écrit-il, que *les Aventures du flibustier Beauchêne*. Il mérite qu'on proteste au moins une fois contre l'indifférence dont il est victime . . . La vérité des sujets, des récits, des situations, la couleur déjà très vive des peintures exotiques, les curieuses moeurs des pays lointains, l'aspect original tantôt d'une tribu sauvage, tantôt d'une bande de flibustiers à bord partageant le butin, tout cela rendu dans un style alerte et pur, tels sont les titres qui recommandent ce livre trop oublié. » Et M. Claretie n'emploie pas moins de douze pages à célébrer avec un enthousiasme soutenu le même roman auquel on croyait jusque-là faire assez d'honneur en lui consacrant une ou deux lignes.

Trois ans plus tard, en 1893, Eugène Lintilhac écrivait à son tour:¹ « Il y a dans ces aventures de Beauchêne des apologies passionnées de la vie égalitaire des héroïques gredins de la flibuste, une simplicité stoïque dans les récits de combats atroces et d'exploits prodigieux, un emploi pittoresque du style marin et, par-dessus tout, des saillies d'un humour intarissable, qui donnent à l'ouvrage une saveur âcre et exotique, très neuve, laquelle venait sûrement de l'original, que le rédacteur eut le bon goût de nous conserver. »

André Lebreton dans son livre: *le Roman au XVIIIe siècle* n'est pas moins élogieux. Il va même jusqu'à écrire : « Gil Blas a relégué Beauchêne dans l'ombre. Avouerai-je pourtant que Beauchêne, si inférieur qu'il soit à Gil Blas, m'amuse davantage ? »

Tout en les classant parmi les romans, les trois auteurs que je viens de citer s'accordent à penser que *les Aventures de Beauchêne* ont vraiment pour fonds les mémoires d'un membre de la flibuste. Non seulement ils le pensent parce que LeSage l'a dit et qu'il n'a été encore rien apporté pour le contredire, mais ils croient voir une confirmation de cette origine dans le récit lui-même qui, par le sujet autant que par le ton et le caractère, est à cent lieues de tout ce qu'a écrit auparavant ou de ce qu'écrira plus tard l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boiteux*. C'est précisément l'objet de cette étude d'essayer de déterminer si *les Aventures de Beauchêne* ont été réellement vécues ou bien si elles ne sont qu'une fantaisie sortie tout entière de l'imagination de LeSage.

Mais voyons d'abord quel est ce roman que continuent d'appeler ainsi même ceux qui l'imaginent vrai ? Il n'est pas très facile à résumer, car il ne s'agit pas d'un livre composé où les événements se nouent autour d'une intrigue, mais d'une sorte de forêt littéraire où toute une suite d'aventures superposées forme un inextricable fouil-

1. E. Lintilhac, *LeSage (Les Grands Ecrivains français)*. Paris, Hachette, 1893, p. 135.

lis. J'essaierai cependant d'en donner quelque idée dans le moins de mots qu'il me sera possible.

Rappelons une fois pour toutes que d'un bout à l'autre du livre, excepté, bien entendu, dans quelques récits épisodiques, c'est le héros lui-même qui parle à la première personne, comme il convient d'ailleurs à des mémoires personnels ou censés personnels.

Il naquit, prétend-il, de parents français, aux environs de Montréal, en Canada. Son tempérament violent et emporté se serait révélé dès la plus tendre enfance ; à l'âge où les autres enfants s'amusaient d'ordinaire si innocemment, il n'était content quant à lui, que lorsqu'il avait entre les mains couteaux, flèches, pistolets ou épées : « c'étaient là ses poupées. » Avant de s'essayer sur les hommes, il tuait tous les animaux qu'il pouvait rencontrer, chiens, chats, poules, etc. Autant ses parents et ceux qui l'entouraient avaient horreur des Iroquois qui faisaient alors tant de victimes, autant il les admirait lui-même, précisément parce qu'ils étaient féroces. Son rêve était de s'échapper un jour de chez lui et d'aller vivre en pleine forêt la vraie vie sauvage. Il ne devait pas tarder à le réaliser. Un jour que la Chaudière-Noire, un chef indien particulièrement redouté, faisait une incursion subite dans son village, au lieu d'être terrifié comme les autres, il éclata au contraire en des transports de joie qui lui valurent pour commencer une claque vigoureuse de la part de sa mère. Il ne s'en échappa pas moins des mains qui voulaient le retenir, et courut au devant des Sauvages, les suppliant à tue-tête de l'emmenner avec eux. Les Iroquois qui avaient déjà tué une trentaine de personnes, l'épargnèrent de bonne grâce à cause de son geste si nouveau et l'un d'eux l'emporta sur son dos jusqu'au pays des cabanes. Je passe rapidement sur son séjour au pays des Iroquois où il aurait, prétend-il, fait de si rapides progrès que, dès l'âge de douze ans, il était classé parmi les guerriers et admis aux grandes parties de chasses. Il y avait déjà six ans, du moins à l'entendre, qu'il était devenu sauvage, lorsque, en 1695, le comte de Frontenac eut la malencontreuse idée de pénétrer dans le pays des

Iroquois afin de les punir de leurs atrocités. A la suite d'une surprise, notre jeune héros fut enveloppé et fait prisonnier par les Français avec quelques compagnons. Pour échapper au supplice auquel il se croyait réservé, il n'aurait eu qu'à révéler sa nationalité, mais afin de rester fidèle jusqu'au bout à son allégeance iroquoise, il se détermina à se taire. Son seul regret était que, n'ayant pas encore tué d'ennemis, il n'avait rien à dire pour sa chanson de mort. Mais il se trahit malgré lui lorsqu'un officier, le voyant attaché à un arbre, se fut écrié : « Mais ce n'est qu'un enfant, ce serait vraiment dommage de le faire rôtir. » Bondissant sous l'insulte il répondit, rageur : « Grand benêt, on n'a qu'à me délier et on verra si je ne suis qu'un enfant. » Cette courte phrase dite en un français trop bon pour un Iroquois suffit pour le faire reconnaître, et pour l'obliger à réintégrer au moins temporairement la civilisation. L'officier qui venait ainsi de le sauver malgré lui s'appelait alors Legendre, mais nous le retrouverons plus tard au milieu d'ébouriffantes aventures sous son vrai nom prétendu de comte de Monneville. Son expédition finie il devait retourner à un fort qu'il commandait à cinquante lieues au nord de Chambly. Beauchêne l'y suivit, mais dans ce lieu trop tranquille où il séjourna quelque temps il s'ennuya fort. Aussi lorsque Legendre crut devoir se rendre à Québec après une invraisemblable histoire de tentative d'empoisonnement, accepta-t-il avec empressement de l'accompagner. Mais ne voilà-t-il pas qu'en passant à Montréal il commet l'imprudencé d'aller voir ses parents, pensant ne s'en faire pas reconnaître. Ceux-ci, comme bien on le pense, non seulement le reconnurent, mais le gardèrent. Ce ne fut malheureusement pas pour leur tranquillité, car leur singulier rejeton s'appliqua à devenir plus insupportable de jour en jour. S'il faut l'en croire, il terrorisait presque ses frères plus âgés que lui et les obligeait à faire ses quatre volontés. Il passait la majeure partie de son temps en expéditions avec les Sauvages alliés qui, bien entendu, ne voulaient pas connaître d'autre autorité que la sienne, et lorsqu'il rentrait dans Montréal, à leur tête, ainsi

qu'il le dit lui-même : malheur aux bourgeois qui ne le saluaient pas profondément ou qui osaient le regarder entre les deux yeux.

En 1701 il se charge d'escorter avec une centaine de Canadiens Lamothe-Cadillac qui s'en allait fonder le Détroit. Mais au moment du départ, voyant que son frère, aussi du voyage, allait être désarmé par Cadillac avec qui il venait d'avoir une querelle, il se substitua soudainement à sa place et, ferrailant avec rage, il poussa si vivement ce pauvre Cadillac que ce dernier se sentit tout heureux lorsque quelqu'un les vint séparer. A la suite de ce bel exploit il dut naturellement comparaître devant l'intendant Champigny et devant le gouverneur de Montréal d'alors qu'il appelle M. de Ramesay. Mais comme toujours il le prit de très haut devant eux. « Tant que mes Sauvages seront dans la place, s'écrie-t-il, je n'irai pas au cachot. » Il fut tout de même au cachot mais, afin de ne pas trop mécontenter les Sauvages, on ne l'y garda qu'une heure seulement et, croyez-le ou ne le croyez pas, ce fut Ramesay qui se chargea de faire lui-même des excuses à M. de Lamothe à la place du coupable.

En 1704, il fait partie de l'expédition manquée de Corlar et, de la manière dont il représente les choses, il n'était pas bien loin d'y être sur le même pied que M. de Beaujours, le commandant du détachement.

Dans l'hiver 1706-1707 il se charge de mener à M. de Subercase à Port-Royal les Canadiens et les Sauvages engagés par le sieur Vincelotte pour former l'équipage de la nouvelle frégate *la Biche*.

Comme toujours ses compagnons ne doivent qu'à son énergie et à son intrépidité de parvenir au bout du voyage après les pires difficultés. Pour le bonheur des Français il arrive à peu près au moment où une flotte anglaise vient attaquer Port-Royal. Si la ville est finalement sauvée après une série de combats, il veut bien que le flibustier Morpain et le baron de Saint-Castin y aient été pour quelque chose, mais il laisse assez entendre que sans lui et ses fidèles Sauvages le résultat eut été probablement tout autre. M. de Subercase veut ab-

solument le garder, parce qu'il a besoin de son bras puissant pour la défense de la ville, mais d'autre part, les flibustiers, Morpain en tête, sont tellement éblouis de sa bravoure qu'ils insistent pour se l'adjoindre. Grisé par la mirifique peinture qu'on lui a faite de la vie de forban, il se décide finalement à tenter la fortune de la mer. A l'insu de Subercase, et surtout à l'insu de ses chers Sauvages, il s'échappe nuitamment et s'en va rejoindre la frégate de Morpain qui était prête à lever l'ancre à quelque distance de Port-Royal. Et c'est alors que commence sa vie de flibustier.

L'apprentissage du nouveau pirate, je n'ai pas besoin de le dire, ne fut pas long. Dès son premier combat il se révéla à la hauteur des plus vieux routiers et Morpain ne se tenait pas de joie d'avoir pu acquérir une si précieuse recrue. Rendu à Port-de-Paix, dans Saint-Domingue, il crut avoir le temps d'aller visiter un ancien Montréalais établi à quelque distance, mais à son retour il constata que Morpain, malgré toute l'estime qu'il avait pour lui, ne l'avait pas attendu et était reparti inopinément pour une course nouvelle. Ainsi laissé en plan, il avait dû prendre la route du Cap lorsqu'il fit la rencontre d'un certain M. de Remoussin, capitaine de côte, qui, intéressé par le récit qu'il lui fit de sa vie, voulut absolument le conduire dans sa riche habitation. Pendant un assez long temps il y est traité comme un coq en pâte, mais aussi bien comme un objet de curiosité. Chacun veut voir ce blanc qui est en même temps un sauvage et, sous couleur d'éprouver l'enfant de la nature, l'on s'amuse même à lui susciter des aventures d'un caractère plutôt leste. C'est probablement à ces pages que pense M. Lintilhac, critique auvergnat, lorsqu'il parle de saillies d'un intarissable humour, mais je suis convaincu que la plupart les trouveront au contraire d'un comique un peu gros.

Beauchêne qui, même au milieu de ces délices, ne pensait qu'à revoir la mer, finit par quitter ses hôtes et par rejoindre Morpain. Mais presque aussitôt il abandonne celui-ci et s'inscrit sous le fameux Montauban, vétérans de la flibuste, que M. de Choiseul, gouverneur du

Petit-Goave, venait de décider à reprendre la course. Après une série de combats tous plus furieux les uns que les autres et où Beauchêne fait naturellement merveille, Montauban a la témérité de s'engager avec deux navires anglais d'une force supérieure. Quoiqu'il parût bien que tout son équipage allait périr sous les terrifiantes bordées de l'ennemi, Montauban s'obstinait à ne pas baisser pavillon. Par bonheur, il fut tué d'un boulet de canon après une grosse demi-heure de combat. Beauchêne, élu capitaine à la place du mort, réussit à sauver son vaisseau par une magistrale retraite.

Tout le monde voulut le forcer, une fois rentré au port, à garder la place de capitaine qui lui avait été dévolue à la mort de Montauban, mais il s'y refusa absolument, en alléguant avec modestie que son expérience était trop courte encore. De guerre lasse les flibustiers se choisirent pour chef un Canadien de Québec, appelé Minet. Après des alternatives de succès et d'échec, Beauchêne est finalement fait prisonnier avec ses compagnons par un puissant navire anglais, *le Jersey*. Ayant inutilement tenté de s'évader de Kingston, en Jamaïque, on décide, pour plus de sûreté, de le conduire avec plusieurs autres dans la prison de Kinsale, en Irlande. Après avoir enduré pendant six mois dans cet endroit des souffrances horribles dont la peinture affreusement réaliste constitue certainement les pages les plus saisissantes et peut-être les meilleures de tout l'ouvrage, Beauchêne réussit à s'échapper par des prodiges d'adresse. Au milieu de mille dangers et de mille misères, il finit par gagner le port de Corke, où, grâce à la connivence d'une dame charitable, il s'embarqua sans être reconnu sur un navire en partance pour les Antilles.

Grâce à M. de Choiseul qui, à son arrivée à Petit-Goave, lui donna un vaisseau nommé *le Brave* avec 90 hommes d'équipage, Beauchêne eut tout le loisir de faire payer aux Anglais, et le plus chèrement possible, les souffrances qu'ils lui avaient fait endurer dans la prison de Kinsale. Il fit prises sur prises, massacra tant qu'il put, et pendant plusieurs années fut la terreur de la mer.

Un jour qu'il croisait sur la côte de Sénégal, il enleva à l'abordage un navire anglais sur lequel se trouvaient deux prisonniers français. Quelle ne fut pas sa surprise de reconnaître dans l'un d'eux le même officier qui l'avait arraché aux Iroquois dans les bois du Canada en 1695. C'est alors que cet officier, qui ne se nomme plus Legendre, mais le comte de Monneville, commence et poursuit dans 150 pages le récit de son ultra-romanesque carrière. Ce récit, qui est un véritable hors-d'oeuvre parce qu'il ne se raccroche qu'artificiellement aux aventures de Beauchêne, n'offre pour nous quelque intérêt que parce que LeSage a trouvé moyen, en délayant quelques mauvaises pages de LaHontan, d'y rééditer les calomnies trop connues sur les filles de Mme Bourdon. Peut-être aurons-nous l'occasion de revenir sur ce sujet particulier. Pour l'instant contentons-nous de résumer à grands traits l'interminable récit de Monneville. Ce singulier individu, d'après ce qu'il raconte, aurait été déporté en Canada vers 1690 en vertu d'une lettre de cachet. Pendant la traversée un père récollet, dont l'énorme jovialité n'est peut-être pas impossible, mais est au moins peu probable, le renseigne en termes très nets sur les mariages forcés qui se font à Québec, à l'arrivée des navires, sous l'impérieuse direction de Mme Bourdon. Justement effrayé, il cherche un moyen d'échapper au triste sort qui l'attend. Sur ces entrefaites, il avise, mêlée au contingent des filles de joie destinées aux colons canadiens, une jeune personne qui lui paraît d'une qualité supérieure. Il apprend bientôt d'elle en effet qu'elle n'est que la victime d'une affreuse injustice. Tous deux s'accordent enfin pour laisser croire qu'ils sont déjà mari et femme. De cette façon ils espèrent échapper aux griffes de Mme Bourdon. Tout se passe en effet comme prévu. Les Récollets gobent leur histoire avec une rare crédulité, et s'occupent même, une fois arrivés à Québec, de la faire accepter par tout le monde. Monneville, qui a pris le faux nom de Legendre, obtient une situation dans un poste lointain et y emmène avec lui sa compagne qui de son côté a pris le faux nom de Mlle Duclos. Rendus au fond des bois, tous

deux, fidèles au pacte convenu, reprennent leur liberté et se séparent. Au bout de quelque temps Mlle Duclos est adoptée par une peuplade huronne et devient leur Sakgame, et parvient à établir au milieu d'eux un vrai royaume d'Utopie devant lequel pâlit naturellement la civilisation du vieux monde. A la suite d'une aventure mélodramatique Monneville repasse en France et par le plus grand des hasards y rencontre le frère même de Mlle Duclos. Ce dernier veut absolument partir pour le Canada afin d'y chercher sa soeur et, quoiqu'il ne soit marié que depuis quelques jours à peine, Monneville accepte de l'accompagner à cette fin. Malheureusement, en arrivant à Québec, ils apprennent avec une profonde déception que Mlle Duclos vient de mourir. Il n'y a plus rien à faire alors que de repartir pour la France, et c'est pendant ce voyage de retour que les deux amis sont d'abord pris par un navire anglais, puis repris par les flibustiers de Beauchêne.

Après cette longue interruption reprend l'histoire de notre héros. Traînant toujours Monneville avec lui, il continue ses courses sur la côte d'Afrique. Un beau jour il fait la rencontre de deux vaisseaux qui le font encore une fois prisonnier. Pour le punir d'avoir cherché à s'emparer de leur navire en fomentant une révolte, les Anglais le mettent à terre avec ses compagnons, au pied d'un rocher dans les déserts de la Guinée, et l'y laissent sans vivres comme sans armes. Beauchêne, passant au travers des noirs, et même des lions, n'en arriva pas moins au cap Corse avec deux des siens après avoir essuyé mille dangers, mais ce n'est que pour retomber dans les mains du même capitaine anglais qui l'avait déjà pris. Celui-ci au bout de quelque temps le remet en liberté par un curieux retour de bonne humeur qu'occasionne tout simplement un incident grivois. Beauchêne est finalement conduit à Widah, dont le gouverneur est français. Et ses aventures de flibustier continuent dans les Antilles, sur les côtes du Brésil, un peu partout. Le récit s'arrête brusquement vers 1712 après le ravage de Montserrat qui apporta à notre flibustier une riche part de butin. Pour se justifier de ne l'avoir pas achevé, LeSage a

imprimé cet avis à la fin de l'ouvrage : « La suite des Aventures du chevalier de Beauchêne est à Tours entre les mains de Madame son épouse; si elle me l'envoie, j'en ferai part au public. »

Voilà résumées à grands traits *les Aventures de Robert Chevalier dit de Beauchêne*, et c'est maintenant que la question se pose : Est-ce un roman ? Sont-ce des Mémoires ? Beauchêne est-il sorti de toutes pièces du cerveau de LeSage ou a-t-il vraiment existé ?

Pendant très longtemps *les Aventures* ont été considérées comme l'oeuvre même de LeSage et ont été classées purement et simplement parmi les romans. L'extrait que j'ai cité plus haut du *Journal d'un contemporain*, en 1733, laisse assez voir qu'au moment même de leur apparition, elles furent accueillies comme un ouvrage d'imagination et non pas comme l'autobiographie d'un personnage réel.

Nous avons déjà vu que vers la fin du siècle dernier cette opinion s'est modifiée chez plusieurs. Des critiques ont commencé de croire que LeSage s'était vraiment servi de Mémoires qui lui avaient été communiqués et qu'il les avait tout au plus retouchés de sa plume plus experte. Léo Claretie laisse voir clairement qu'il croit à l'existence de Mémoires écrits par Beauchêne, M. Lintilhac découvre dans *les Aventures* une saveur âcre et exotique « qui vient sûrement de l'original, » et André Lebreton ne craint pas d'affirmer nettement que « le livre a été écrit sur des documents authentiques. »

Mais ni M. Claretie, ni M. Lintilhac, ni M. Lebreton n'ont examiné bien à fond la question. Ils ont tout simplement pris pour acquis ce qu'avait écrit LeSage d'un manuscrit à lui communiqué, et, les quelques preuves intrinsèques plus ou moins probantes qu'ils tirent de l'ouvrage même, il ne les aurait probablement pas découvertes sans cette assertion, d'ailleurs éminemment plausible.

Mais il en est d'autres plus défiants qui ne se croient pas obligés de prendre pour argent comptant la parole de LeSage et qui, s'ils ne peuvent absolument l'affirmer, soupçonnent du moins cette histoi-

re de manuscrits laissés aux mains d'une veuve d'être tout simplement un truc d'auteur.

Brunetière, qui a lu *les Aventures de Beauchêne*, paraît avoir été de ceux-là. Il est permis de l'inférer d'un passage de ses *Etudes sur le XVIIIe siècle* où il appelle le héros de LeSage « ce prétendu capitaine de flibustiers. »

Plus catégorique a été Gilbert Chinard dans son ouvrage: *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française*. Pour lui *les Aventures de Beauchêne* ne sont qu'une mystification littéraire comme on en a tant vu au début du XVIIIe siècle.

« L'histoire du manuscrit laissé aux mains de la veuve, écrit-il, est déjà très suspecte pour qui a lu les beaux avertissements des Severambes, des Jacques Sadeur et des Jean Masse, et nos doutes ne font que s'accroître quand nous parcourons ce livre. Partout, nous y trouvons des figures de connaissance, des idées déjà rencontrées, des détails familiers à qui a lu LaHontan, Hennepin, Oexemville (sic pour Oexmelin) et le père Labat. Il faudrait alors admettre que le capitaine Beauchêne est un admirable plagiaire, ce qui est fort possible, ou que LeSage a fabriqué de toutes pièces ces prétendus mémoires en se servant des relations et des romans d'aventures qu'il avait sous la main, ce qui paraît au moins aussi probable. »

Quoiqu'il s'obstine pendant plusieurs pages à appeler Mlle La-clos, la compagne de Monneville, Mlle Duclos, il est clair que M. Chinard a lu plus attentivement que tout autre avant lui *les Aventures de Beauchêne* ; il est surtout le premier qui ait tenté d'y appliquer dans une certaine mesure les procédés de la critique historique moderne. Mais, quelque rude coup qu'elle porte à la théorie de l'authenticité des Mémoires, sa démonstration n'est cependant pas absolument concluante. L'on a remarqué par exemple que la majeure partie des textes comparatifs qu'il a rassemblés dans *la Revue du XVIIIe siècle* de 1913 pour compléter son chapitre intitulé *l'Amérique et le rêve exotique*, concerne, non pas les aventures mêmes de Beauchêne, mais le

long récit épisodique du comte de Monneville que tout le monde accorde volontiers être de l'invention de LeSage.

On peut dire qu'après MM. Claretie, Lintilhac et Lebreton d'un côté, et M. Chinard de l'autre, le procès restait tout entier. Mais voici que l'on prétend aujourd'hui l'avoir définitivement tranché. Et l'on y serait parvenu, non plus par la preuve littéraire, mais par la preuve purement historique.

Quoique l'auteur des Mémoires au cours de son récit ne se nomme lui-même que M. de Beauchêne et que LeSage, de son côté, dans sa préface aussi bien que dans les sommaires des chapitres, ne parle continuellement que du chevalier de Beauchêne, l'on s'est cru fondé à croire que le nom exact du héros, vrai ou prétendu, était plutôt celui qu'annonçait le titre de l'édition originale : Robert Chevalier, dit de Beauchêne. Evidemment, il ne s'agissait pas d'un cadet de famille assumant le titre de chevalier, mais d'un nommé Chevalier dont le prénom était Robert, et le nom de guerre Beauchêne.

Commençant par où il fallait en effet commencer, le premier soin des chercheurs a été de déterrer dans les alentours de Montréal, puisqu'il s'agissait d'un Montréalais, un Robert Chevalier quelconque qui y serait né à peu près à l'époque où commence le roman. Il y en avait un en effet, et qui plus est, il n'y en avait qu'un seul : Robert Chevalier, fils de Jacques Chevalier et de Jeanne Villain, baptisé à la Pointe-aux-Trembles de Montréal le 23 avril 1686. C'était déjà quelque chose, mais il restait à prouver que ce Robert Chevalier né en 1686 était bien le même qui était devenu fibustier. L'on en avait bien la présomption du fait qu'aucune, autre trace de lui n'était retrouvée, mais ne pouvait-il pas être mort dans quelque embuscade inconnue et, s'il avait effectivement quitté le pays, était-il nécessairement devenu fibustier ? En histoire l'on n'est vraiment sûr de son homme que lorsqu'on le tient par les deux bouts, celui de sa naissance et celui de sa mort.

Mais LeSage disait lui-même que son Robert Chevalier s'était fait

tuer à Tours le 11 décembre 1731. En face d'une telle précision comment n'est-il pas venu plus tôt à la pensée de quelqu'un d'aller voir ou d'envoyer voir à Tours si la chose était vraie ? C'était si simple et si élémentaire que moi-même j'y ai pensé dès le premier jour où je me suis intéressé aux *Aventures de Beauchêne*. Il y a douze ans, exactement en 1924, j'écrivais à un ami de France le priant de s'assurer, à son premier passage à Tours, si, comme j'en avais un soupçon fort naturel, les registres civils de l'endroit ne renfermaient pas l'acte de décès d'un nommé Chevalier mort le 11 décembre 1731. L'ami en question n'eut pas l'occasion de passer à Tours du moins pour quelque temps, oublia très probablement ensuite la mission dont je l'avais chargée, et moi-même je n'y pensai bientôt plus, ayant été obligé par d'autres travaux de reléguer au fond d'un tiroir ces notes sur LeSage dont je n'ai secoué la poussière que tout récemment.

Dans l'intervalle, d'autres plus tenaces que moi s'en sont heureusement mêlés et ont fini par dénicher l'acte de décès en question. J'ai vu qu'un peu partout l'on donne le crédit de cette découverte, d'ailleurs facile après les précisions de LeSage, à un certain Léo Leymarie qui l'a en effet publiée dans *Nova Francia*, numéro de janvier-mars 1930. En toute justice je crois qu'il conviendrait de restituer ce mérite à M. Harry Kurz, professeur au Knox College, dans les Etats-Unis. M. Kurz avait été amené à s'intéresser au problème de l'existence de Robert Chevalier par la publication en 1926 d'une édition française du roman de LeSage à l'intention des étudiants américains. Il eut l'idée de s'adresser aux divers gardiens des registres de l'état civil à Tours et il en reçut, comme l'aurait probablement reçu tout autre qui eut pensé à faire la même démarche, l'acte suivant tiré des archives de l'ancienne paroisse de Notre-Dame de l'Ecrignolle.

« Le 11 décembre 1731, le sieur Robert Chevalier de Beauchêne natif de Mont-Royal en Canada a été tué sur le pavé de cette paroisse, âgé de 48 ans, sans qu'on ait pu lui administrer aucun sacrement, et le lendemain a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

se, par nous prestre soussigné en présence de Mre Beaudoin, neveu de la veuve et de plusieurs autres témoins.

(signé) P. Roux. »

Cet extrait a été publié par M. Harry Kurz lui-même dans la troisième livraison du 8e volume du *Philological Quarterly*, en date de juillet 1929, c'est-à-dire plus de six mois avant qu'il ne fut donné comme une révélation dans *Nova Francia* de janvier-mars 1930.

Après la découverte à Tours de cet acte de sépulture, il devenait certain que LeSage n'avait pas trompé ses lecteurs et que le Robert Chevalier dont il prétendait conter les exploits avait au moins existé. C'est à quoi concluait avec raison M. Harry Kurz en donnant à son article du *Philological Quarterly* ce titre assez plaisant : « Prooving that when a man dies, he must have lived. »

LeSage avait bien commis une légère erreur dans sa préface en prêtant à un homme censé mort à 48 ans, mais qui en avait en réalité 45, cinquante ans passés au service du roi, mais cela n'avait pas d'importance, et pour tout ce qui était essentiel ses données précises étaient confirmées : son héros était bien mort à la date et de la façon qu'il avait dit, et il était bien né Canadien. Alors, pourquoi ne serait-il pas vrai aussi que LeSage, comme il le dit encore, n'a fait qu'éditionner un manuscrit de Beauchêne reçu des mains de sa veuve ? Il n'y a rien de plus plausible, surtout aujourd'hui ; tout le monde paraît maintenant disposé à l'admettre et je n'ai pour ma part aucune objection à en faire autant.

Malheureusement l'on me paraît avoir oublié que si la question de l'identité de Beauchêne est réglée, une autre question se pose encore et qui est beaucoup plus importante que la première, celle de sa véracité.

Du seul fait que Beauchêne a existé, car l'on n'a pas encore prouvé autre chose, ne s'est-on pas trop hâté de conclure qu'il a vraiment vécu les aventures qu'on lui prête, ou, admettons-le encore, qu'il

se prête lui-même. M. Kurz a raison de dire que prouver qu'un homme est mort, c'est prouver qu'il a vécu, mais prouver qu'un homme a parlé ce n'est pas nécessairement prouver qu'il a dit vrai.

M. Charles de la Roncière a consacré à l'ouvrage qui nous occupe tout un chapitre du 6e volume de sa grande *Histoire de la marine française*. Or je ne saurais dire combien j'ai été étonné d'y lire pour début les lignes suivantes : « Parce que LeSage a écrit *le Diable boiteux* et *Gil Blas*, on a classé dans la catégorie des romans — il n'était point encore question de vies romancées — *les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers*, qu'il tenait de sa veuve. Rien n'est pourtant plus véridique. Dates, personnages, exploits, tout peut être contrôlé, tout est d'une exactitude absolue dans cette autobiographie qui tient, il est vrai, du roman. »

On voit que l'éminent historien n'y va pas avec le dos de la cuiller, s'il veut bien me passer cette expression un peu familière. « Rien n'est plus véridique, » « tout est d'une exactitude absolue », « tout peut se contrôler. » C'est net, mais ce n'est malheureusement pas sans réplique. Avant d'affirmer ce qu'il affirme ainsi *ex cathedra*, M. de la Roncière a-t-il pris la peine de contrôler ces dates, ces personnages, ces exploits dont il prétend qu'ils peuvent être tous contrôlés? Je n'ai pas besoin qu'il me réponde; je sais d'avance qu'il ne l'a pas fait, parce qu'il ne pouvait pas le faire et pour plusieurs raisons dont je ne dirai qu'une seule, à savoir que dans une entreprise aussi gigantesque que celle qu'il poursuit depuis plusieurs années, l'histoire de la marine française, il a vraiment trop de chats à fouetter pour s'enquérir avec une complète exactitude d'où vient chacun ou où il va. Je crains fort qu'il n'ait parlé avec autant d'assurance que sur la seule autorité du même Léo Leymarie dont il a été question plus haut et dans ce cas il ne s'est certainement pas douté jusqu'à quel point il avait été imprudent. Il n'est pas vrai que les mémoires de Beauchêne soient véridiques, il n'est pas vrai que tout y soit d'une exactitude absolue, il

n'est pas vrai enfin que dates, personnages, exploits, tout s'y puisse contrôler. C'est même le contraire qui est vrai.

L'on prétend qu'à l'intérieur de la bague qu'il portait Stendhal avait fait graver comme devise ces mots grecs : *Memnés apistein*. Souviens-toi de te méfier. S'il y a un moment où ce conseil d'un sceptique doit être suivi c'est lorsqu'on se trouve en face de Mémoires personnels où quelqu'un se raconte et, par une conséquence presque infaillible, se grandit lui-même et rapetisse les autres. N'est-ce pas pour l'avoir oublié, ou plutôt ignoré, que l'on s'obstine, par exemple, depuis plus de cinquante ans, à considérer comme des pages d'histoire les faussetés pourtant patentes dont fourmillent les innombrables Mémoires du sieur de Laterrière ? Il en est de même des Mémoires que Beauchêne a écrits ou dictés, ou qui ont été simplement recueillis de sa bouche par quelque admirateur confiant. Ils forment le plus complet tissu de mensonges que l'on puisse rêver. LeSage, qui était fort intelligent, a certainement deviné lui-même qu'il avait affaire à une sorte de hâbleur, — et peu lui importait pourvu que le récit fut pittoresque — mais je ne crois tout de même pas qu'il ait réalisé que son conteur ne lui fournissait à peu près que des blagues. Il n'y a dans les mémoires de Beauchêne que quelques faits dont on peut vraiment contrôler l'exactitude ; tous les autres ou bien sont à demi faux lorsque, le plus souvent, ils ne le sont pas complètement, ou bien ils ne peuvent pas être prouvés. Et c'est ce que je veux maintenant essayer de démontrer.

Bien que l'acte de décès du 11 décembre 1731 à Tours lui donne 48 ans et par conséquent le ferait naître en 1683, le héros de LeSage est bien le même que Robert Chevalier né à la Pointe-aux-Trembles près Montréal, trois ans plus tard, le 23 avril 1686. Souvenons-nous que ce point de départ est absolument essentiel pour dépister le maître menteur qu'est notre flibustier, car ce sera précisément par sa chronologie véritablement fantastique que nous arriverons à le prendre presque à tout instant en flagrant délit de mensonge.

Sans doute il convient de faire une part aux erreurs involontaires dans tous les mémoires. Si Beauchêne, par exemple, a écrit ou dicté ses mémoires, il ne l'a sans doute fait que quinze ans, vingt-cinq ans peut-être après avoir quitté définitivement le Canada et il n'y a rien de surprenant qu'il ait ici et là quelques défaillances de mémoire, qu'il mêle même avec d'autres certains personnages. Ainsi lorsqu'en 1701 il fait de M. de Ramesay le gouverneur de Montréal alors qu'en réalité ce poste était occupé par M. de Callières, cela ne tire pas à grande conséquence. Mais il en est autrement lorsque parlant d'événements personnels, qui ont pour lui une importance majeure et sur l'époque desquels il n'est pas admissible qu'il puisse se tromper, il y mêle étroitement des personnages qu'il ne peut pas avoir connus ou bien les fait coïncider avec d'autres événements publics parfaitement connus de nous qui ne se sont passés que lorsqu'il était encore au berceau. Dans ces cas, et ils sont nombreux, la seule conclusion à tirer c'est qu'il ment, et qu'il ment effrontément.

L'événement peut-être capital de la vie de Beauchêne est sa capture par les Iroquois de la Chaudière-Noire. Voilà une aventure dont, si elle est vraie, il devrait savoir si elle lui est arrivée à six ans, à huit ans ou à douze ans. A quelle époque la place-t-il ? En 1688 ou au plus tard en 1689. Il le dit lui-même assez clairement à la page 6 de ses Mémoires : « M. de Frontenac s'embarqua pour passer en France. A peine fut-il parti que les Iroquois voulurent profiter de son absence pour se venger des ravages qui avaient été faits l'année précédente dans leurs cantons par Messieurs de Denonville, de Callières et de Vaudreuil . . . Pour moi j'attendais patiemment que la troupe de la Chaudière-Noire s'approchât de nous, lorsque un soir l'alarme se répandit dans nos quartiers. »

Il y a là une erreur singulière. Il ne peut être question de M. de Frontenac qui ne passa du Canada en France qu'une seule fois et cela en 1682, quatre ans avant la naissance de Beauchêne. LeSage lui-même a parfaitement compris que l'expédition de l'année précédente

dont il est question, sous la conduite de Denonville, ne pouvait être que celle des Tsonnontouans en 1687 et il le dit dans une note. Mais si Beauchêne a été, comme il le veut, capturé l'année qui suivit 1687, c'est-à-dire en 1688, il n'avait que deux ans et avait à peine quitté le biberon. Est-ce qu'à cet âge si tendre il a vraiment pu faire la contenance qu'il prétend devant la Chaudière-Noire ? N'oublions pas non plus que c'est avant sa capture, par conséquent avant ses deux ans, qu'il joue avec couteaux, flèches et pistolets.

Qu'on ne nous dise pas que c'est LeSage qui a parlé en note de 1687 et que Beauchêne, tout en mêlant Frontenac et Denonville, a pu vouloir dire autre chose. Quelques pages plus loin, le prétendu captif déclare très nettement qu'il a été six ans chez les Sauvages et fixe à l'année 1695 sa délivrance plus ou moins désirée. Six ans avant 1695 cela nous ramène encore au moins à 1689, alors que le petit Chevalier n'avait toujours que trois ans.

Nous croyons avoir une preuve que les Mémoires de Beauchêne ont réellement existé sous une forme plus ou moins achevée, dans certains petits faits que nous savons, nous, avoir existé, mais que LeSage ne peut raisonnablement pas avoir connus sans qu'ils lui aient été effectivement contés. L'histoire de M. de Longueuil sauvé par sa corne à poudre (page 251) me paraît être de ceux-là. Il en est un autre que je veux signaler quoiqu'il soit encore beaucoup plus petit, parce que, sous son air de rien, il est d'une souveraine importance dans la discussion qui nous occupe. Mieux que tout le reste en effet, il contribue à remettre en son ordre la chronologie totalement faussée du roman de LeSage. Je veux parler de la vengeance que Beauchêne prétend avoir voulu tirer, avant sa capture, d'un certain abbé Periac qui l'avait fouetté, en l'assommant à coups de pierre comme saint Etienne le martyr. Mettons que l'assaut ne fut pas aussi grave qu'il est présenté, il n'en reste pas moins que Beauchêne a connu jeune, et avant sa capture, un abbé Periac. Or cet abbé Periac n'est autre que l'abbé Yves Priat, un Sulpicien de Montréal. Il y a d'autant

moins loin de Periac à Priat qu'à l'époque dont il s'agit, ainsi que nos philologues le savent, le c final des mots ne se prononçait généralement pas. Ainsi l'on écrivait Frontenac et dans la conversation l'on prononçait Frontenâ. D'ailleurs que M. Periac soit M. Priat, Beauchêne le confirme lui-même en ajoutant qu'il l'a retrouvé plus tard supérieur d'un séminaire de Nantes. Il n'est pas sûr que M. Priat ait été supérieur, mais ce qui est sûr c'est qu'il passa la fin de sa vie à Nantes où il mourut en 1743. Ce ne peut être que Beauchêne qui a appris à LeSage le très modeste nom de M. Periac : si l'auteur de *Gil Blas* avait connu lui-même le personnage, il n'aurait pas commis la faute que pouvait commettre à trente ans de distance un flibustier plus ou moins éduqué et il l'aurait appelé tout de bon M. Priac ou M. Priat.

Or, il se trouve que M. Yves Priat est arrivé pour la première fois en Canada, non pas en 1694, comme le dit M. Henri Gauthier dans *Sulpitiana*, mais à l'automne de 1695. Nous avons une lettre du Séminaire de Paris à lui adressée qui établit qu'à la fin de juin 1695, il était encore à La Rochelle attendant son départ.

Dans ce cas comment Beauchêne, qui prétend être revenu des villages sauvages en 1695, a-t-il pu connaître M. Priat avant sa capture qui, d'après lui encore, aurait eu lieu six ans auparavant ?

C'est à se demander si Beauchêne a vraiment jamais été pris par les Sauvages comme il le conte. Sans doute la chose est possible. Il est arrivé souvent dans le temps que des enfants français aient été emmenés en captivité, et le jeune Chevalier peut fort bien avoir été un de ceux-là sans que le fait ait été enregistré dans nos annales.

Nous ne pouvons pas l'assurer, mais nous pouvons seulement soupçonner que même sur ce point il a menti. A beau mentir qui vient de loin, et, ayant eu l'occasion d'entendre parler dans son enfance de cas semblables, il a très bien pu se payer le luxe d'ajouter cette aventure à toutes ses autres, lorsque, dans quelque café de Tours, il s'appliquait à épater son entourage par le récit de ses mirobolants exploits.

Si toutefois, comme la chose est encore une fois possible, Robert Chevalier a été emmené en captivité, ce n'a pu être que quelque temps après la venue de M. Priat, vraisemblablement en 1697 ou 1698. Et dans ce cas il serait resté captif, non pas six ans, mais pendant un temps plutôt court. Ne nous apprend-il pas lui-même qu'en 1701 il est à Montréal et prêt à partir pour le Détroit avec Lamothe-Cadillac ? Je prends sa date mais nous verrons plus loin que celle-là n'est pas moins fautive que les autres.

Maintenant que faut-il penser du supplice des neuf Sauvages qu'il prétend avoir eu lieu à Montréal au moment de son entrée en captivité ? Notons qu'il n'a pas assisté à la scène et qu'il ne la connaît que par ouï-dire.

Il est arrivé dans le temps que des Sauvages aient été brûlés à Montréal. Mais aucun document n'établit que l'on en ait brûlé neuf à la fois. Beauchêne a bien pu dire neuf lorsqu'il n'y en avait que deux. Serait-ce un souvenir qu'il aurait gardé du supplice de deux Sauvages capturés par M. de Louvigny et qui furent en effet brûlés en 1693 ? Catalogne, après avoir rapporté l'incident, ajoute : « cet exemple fit changer la conduite des ennemis puisque, par la suite, quoiqu'ils prissent des François prisonniers, ils n'en faisaient plus brûler. » Beauchêne dit à peu près la même chose après son propre récit. « Ils ne brûlèrent presque plus de Canadiens depuis ce temps-là. »

Mais quelque réelle qu'ait été l'affaire, Beauchêne l'a certainement enjolivée. Il n'est pas vrai que Lemoyne de Maricourt ait été en situation de pardonner à un Sauvage qui l'avait lui-même autrefois délivré. Maricourt a été chéri des Sauvages, en a été même adopté, mais il n'a jamais été captif au milieu d'aucune tribu. S'il l'avait été, il n'aurait pas manqué de le mentionner dans un assez long mémoire que nous possédons de lui et où il expose à la Cour tous ses titres à un avancement.

D'ailleurs Beauchêne fait plus que friser l'in vraisemblance lors-

qu'il fait de Maricourt une sorte de potentat qui résiste aux supplications de Mgr de Saint-Vallier. Que faisait le gouverneur dans cette affaire ? Maricourt à ce moment n'était pas même capitaine ; il n'était que simple lieutenant.

Quant au geste dramatique du nommé Cardinal tuant d'un coup de couteau, pour venger son frère tué, le Sauvage que Maricourt voulait sauver, je suis convaincu qu'il n'a existé que dans la fertile imagination de Beauchêne. Il n'y avait à Montréal avant 1700 qu'une seule famille Cardinal, alliée d'ailleurs aux Chevalier. Je me suis donné la peine d'en suivre tous les membres, à l'aide des recensements et des registres, et j'ai constaté que tous, les garçons du moins, étaient morts paisiblement. Le premier à disparaître est mort en 1701, de maladie, dans son lit.

J'en arrive à l'altercation de Beauchêne avec Lamothe-Cadillac en 1701.

Notre héros ne nous dit pas qu'il avait été engagé pour accompagner Cadillac au Détroit, mais qu'il « s'était chargé », avec une centaine de Canadiens, de l'escorter. Son frère s'étant querellé avec le chef de l'expédition et étant sur le point d'avoir le dessous, il prétend être venu à sa rescousse et avoir poussé si fort son adversaire de son épée que celui-ci risqua d'être mis à mal. Et il conclut ainsi le récit de ce haut fait. « Je crois que M. de Lamothe est encore vivant ; qu'il me donne, s'il l'ose, un démenti. » Ces dernières paroles, à elles seules, suffiraient à faire suspecter la vérité de l'incident. On y sent à plein nez la vantardise, et derrière la vantardise le mensonge.

Il ment au moins lorsqu'il affirme qu'à cette occasion son frère passa chez les Sauvages pour n'en point revenir. Comme je m'étais donné la peine de suivre les Cardinal, je me la suis également donnée de suivre les Chevalier, et j'ai pu établir que les trois seuls frères de Beauchêne plus âgés que lui étaient encore à Montréal avec lui en 1705, aussi bien celui qui serait passé chez les Sauvages en 1701, pour

n'en plus revenir, que le frère aîné censé fait prisonnier des Sauvages et même assommé en 1688.

Je n'insisterai pas sur l'attitude de mutin que se donne Beauchêne devant M. de Champigny parce qu'elle est trop invraisemblable. D'ailleurs tout indique que Robert Chevalier n'a rien eu à faire avec Lamothe-Cadillac, du moins en 1701. Nous avons tous les engagements qui ont été faits cette année-là pour aller au Détroit avec le célèbre officier gascon. Je les ai étudiés, et si j'ai eu le plaisir d'y trouver François Frigon, l'époux de la sympathique Marie Chamois, je n'y ai trouvé aucun Chevalier.

De ce qu'il place le Détroit à deux lieues de Montréal, il ne faudrait pas inférer de cette erreur, peut-être purement typographique, que Beauchêne n'a pas connu le Détroit. Il a connu le Détroit et par suite Lamothe-Cadillac, mais en 1706, non pas en 1701. Grâce au précieux catalogue publié par M. E.-Z. Massicotte dans les *Rapports des Archives de Québec*, j'ai pu mettre la main sur un acte d'engagement du 15 juin 1706 par lequel Paul, Jean et Robert Chevalier, frères, s'engagent devant maître Adhémar à Messire Antoine de Lamothe-Cadillac pour mener au fort Ponchartrain un canot de marchandises.

Le document est intéressant à plusieurs titres, mais particulièrement en ce qu'il prouve que Robert Chevalier avait un peu profité des leçons de l'abbé Priat et savait écrire. Tandis que ses deux frères déclarent ne savoir signer, il signe lui d'une signature un peu rude peut-être, mais après tout fort passable. Cela nous permet de croire qu'il a bien pu, au temps de sa retraite en France, griffonner quelques parties des mémoires que LeSage aurait ensuite retouchés.

D'après son contrat avec Cadillac, Beauchêne devait revenir du fort Pontchartrain la même année 1706, cette fois avec un canot de pelleteries. Il a dû revenir et par suite il a fort bien pu, comme il le dit, partir dans l'hiver qui suivit, pour Port-Royal, avec les Canadiens engagés par le Sr Vincelotte. Je crois que l'on doit accepter, sinon dans les détails, du moins en gros, ce qu'il raconte de cette expédition.

Il a dû être présent à la défense de Port-Royal, en 1707. Dans une lettre du 24 août de cette année, le ministre de la marine fait savoir à M. de Subercase qu'il a bien fait de se servir des soixante Canadiens engagés sous M. de Vincelotte pour faire la course. Ce que rapporte Beauchêne de la défense de Port-Royal ne s'accorde pas trop mal avec ce que l'on en sait par les documents contemporains, Sauvages à part bien entendu, car il paraît certain qu'il n'en fut amené aucun du Canada pour la circonstance, les Abénaquis de Saint-Castin étant déjà sur la place.

Ce dut être aussi à cette époque, comme il le dit, que commença sa carrière de flibustier. Ayant rencontré le capitaine Morpain, qui était en effet à Port-Royal en 1707, il n'y a rien de plus plausible qu'entraîné par l'esprit d'aventure, il se soit tout-à-coup déterminé à entreprendre la course sous lui. Nous savons que Morpain, parti de Port-Royal une quinzaine de jours après la levée du siège, arriva à Saint-Domingue le 12 novembre 1707. Il faudrait donc fixer en septembre ou en octobre de cette année l'époque de l'entrée de Beauchêne dans la flibuste.

A partir de ce moment Beauchêne cesse d'appartenir au Canada, car il n'y revint plus jamais, et si, à cause de cela, il ne cesse pas tout à fait de nous intéresser, il nous intéresse tout de même moins. Aussi passerai-je rapidement sur cette nouvelle existence dont nous ne pouvons savoir que ce qu'il nous en apprend lui-même. Qu'il ait été flibustier, qu'il ait pris part à des combats, qu'il y ait déployé de l'audace et de la témérité comme tous les gens de cette espèce, cela ne peut faire aucun doute. Mais a-t-il été le chef redouté qu'il prétend, a-t-il vraiment rempli du bruit de son nom les ports des Antilles, du Brésil ou de la Guinée, cela est une toute autre chose. Là aussi nous le prenons à tout instant en flagrant délit de mensonge. A un certain endroit et en de très belles pages d'ailleurs, il nous parle du fameux Montauban qui fut tué raide au milieu d'un combat et qu'il dut remplacer comme capitaine. Il n'oublie qu'une chose c'est que la fa-

meux Montauban est mort à Bordeaux en 1700. Comment lui, qui était encore à Montréal en 1706 et qui n'a commencé à prendre la mer qu'en 1707, a-t-il pu combattre sous le célèbre forban et lui succéder comme capitaine ? C'est ce qu'on appelle prendre du galon.

A la vérité, je crois que Beauchêne ne fut jamais beaucoup plus qu'un matelot et que tous ces commandements dont il nous parle ne sont que fictifs. Comment se fait-il que nous ayons des relations d'à peu près tous les grands corsaires avec lesquels il se vante d'avoir frayé, les Cazalis, les Gennes, les Cassart, etc., et que dans aucune de ces relations son nom ne soit seulement pas mentionné ? Car il ne faut pas le confondre avec le fameux corsaire Beauchêne Gouin qui était un Malouin. M. Don-C. Seitz, qui passe pour la meilleure autorité historique en matière de piraterie, a écrit qu'il possède une bibliothèque très considérable sur le sujet et qu'il n'y a pas découvert une seule fois la trace de notre flibustier. Il en vient à tort à la conclusion que Beauchêne n'est qu'une création du cerveau de LeSage, mais cette conclusion n'est-il pas un peu excusable de l'avoir tirée ?

Quoiqu'elle soit un hors-d'oeuvre très apparent, j'aurais encore voulu parler de l'histoire du comte de Monneville à cause des choses plus que singulières qui s'y débitent sur le Canada et qui sont empruntées tantôt à LaHontan, tantôt à l'abbé Prévost, mais certainement aussi quelquefois à Beauchêne lui-même, mais, faute d'espace, je dois m'en abstenir.

D'ailleurs, quoiqu'il y aurait encore beaucoup à dire, je crois que j'en ai assez dit pour établir que si Beauchêne a existé, il n'a cependant à peu près rien fait de ce dont il se vante. L'on peut sans aucune hésitation continuer à ranger parmi les romans *les Aventures de Robert Chevalier*.

L'ouvrage est intéressant, captivant même, parce que, tout en étant de Beauchêne, il est surtout de LeSage. M. Léo Leymarie, dit-on, en projette une édition critique où il promet de prouver « d'une façon précise » qu'il a bien été écrit par le capitaine de flibustiers qui

en est le héros. J'ai bien peur que cette édition critique ne manque précisément de critique. Cela saute aux yeux que LeSage, qui était d'ailleurs un arrangeur de génie, a simplement pris le gros des aventures contées par son homme, les a probablement embellies ici et là, y a ajouté parfois ce qui lui plaisait, et a posé par-dessus tout la magie de son style.

Beauchêne, qui avait à peine appris à lire et à écrire à Montréal, n'a certainement pas eu le loisir de devenir un humaniste durant ses courses en mer ni même durant sa prison à Kinsale, et s'il avait pu lire son ouvrage sorti des mains de LeSage, il est peu probable qu'il eut saisi une seule des nombreuses allusions classiques qui s'y trouvent, depuis Syrinx et Daphné jusqu'à Deucalion et Calisto, en passant par la fiancée du roi de Garbe.

Mais si le roman mérite de subsister comme oeuvre littéraire parce qu'il palpite réellement de vie et qu'il est rempli de couleur, nous n'en devons pas moins reconnaître qu'il a son côté déplaisant, pour tous d'abord parce qu'on n'y coudoie guère que des êtres dégradés animés des pires sentiments, et pour nous ensuite tout particulièrement parce que le Canada y est à tout instant diffamé de la plus ignoble façon. Aussi ne serais-je pas prêt pour ma part à souscrire au voeu de Léo Claretie lorsqu'il assure qu'une édition illustrée de Beauchêne ferait la joie de la jeunesse. Notre trop fameux compatriote n'est pas seulement le plus fieffé des menteurs, il est surtout le plus cynique des gredins. Aux jeunes générations qui poussent il est très facile d'offrir un exemple meilleur.

Aegidius Fauteux